



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021/026

L'an deux mille vingt et un et le deux mars à 17 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ, Maire.

Étaient présents : Monsieur Marc SANCHEZ, Monsieur Jérôme DUROUDIER, Monsieur Jackie ROY, Madame Fatiha ZERAOULA, Madame Chantal BLAZY, Monsieur Erald GAST, Madame Béatrice BERTRAND, Monsieur Franck FAREZ, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Patrice FAUCONNET, Madame Cécile GRAU, Monsieur Pierre POUILLEY, Madame Isabelle GRAUPERA, Monsieur Raymond MIQUEL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Madame Pierrette FORGET BARBERA, Monsieur Denis BERTONE, Madame Anne-Marie CLERGUE, Madame Pascale DOMECH.

Procurations de vote :

Madame Myriam LÉONARD donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Madame Christine MARECHAL donne procuration à Madame Cécile GRAU

Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Madame Cécile GRAU

Monsieur Yves PAUBERT donne procuration à Monsieur Jackie ROY

Madame Sylvia GUERRERO donne procuration à Madame Pascale DOMECH

Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA donne procuration à Madame Pascale DOMECH

Étaient absents : Monsieur Olivier AMANS, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS

Secrétaire de séance : Madame Isabelle GRAUPÉRA

Date de convocation : 24 Février 2021

Objet : Mise à jour sur la gestion du personnel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de divers mouvements concernant la gestion du personnel communal pour répondre aux besoins de certains services.

POUR LE PERSONNEL TITULAIRE :

- Création d'un poste d'agent en charge du service cantine, de l'entretien des écoles et/ou des bâtiments communaux relevant du grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, à temps complet, dans le cadre d'une intégration directe ;
- Création d'un poste de secrétaire-comptable assistante médicale relevant du grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, à temps complet, pour renforcer le secrétariat du Centre de Santé Ambroise Croizat. La charge de ce poste sera prélevée sur le budget annexe du Centre de Santé.

POUR LE PERSONNEL CONTRACTUEL :

- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 08/03/2021 au 07/03/2022, à temps non complet (17 heures 30 minutes hebdomadaires), rémunéré sur la base de l'Indice Brut 354, Indice Majoré 330 pour occuper les fonctions de Placier, d'Agent de Surveillance de la Voie Publique et d'agent technique relevant du grade d'adjoint technique.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
à la majorité des suffrages exprimés (**24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS** Madame Sylvia GUERRERO, Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA, Madame Pascale DOMEQ).

- **DÉCIDE** de créer les postes pour le personnel titulaire et contractuel.
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget 2021.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, à Lavelanet, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire
Marc Sanchez

